vinetur

Le président du Beaujolais alerte sur des faillites après une deuxième mauvaise récolte consécutive

La grêle et les vagues de chaleur ont réduit la production sur jusqu’à la moitié des 12 000 hectares de la région, aggravant les tensions financières des producteurs

mardi 22 septembre 2026



Les producteurs de vin du Beaujolais subissent une pression financière croissante après une deuxième année consécutive de récoltes plus faibles, et le responsable de l'organisme professionnel de la région a averti que certaines entreprises pourraient se retrouver en grande difficulté dans les mois à venir.

Dans un entretien publié lundi par Le Progrès, Sébastien Kargul, nouveau président d'Inter Beaujolais, a indiqué qu'il existe un risque de faillites alors que le vignoble de la vallée du Rhône fait face à la fois à une baisse de production et à la nécessité de s'adapter à l'évolution des habitudes de consommation. Inter Beaujolais est l'organisme interprofessionnel des vins du Beaujolais.

Les propos de Kargul interviennent alors que les vendanges de cette année s'achèvent dans la vallée du Rhône. Il a déclaré au journal que la campagne avait bien commencé jusqu'à fin juin, avant qu'une série d'aléas météorologiques ne change la donne. Selon Kargul, deux épisodes de grêle se sont succédé à bref intervalle, et l'orage du 16 juillet a fortement réduit la production sur une zone qu'il a estimée entre 3 000 et 6 000 hectares. Le vignoble du Beaujolais compte environ 12 000 hectares en production.

Il a également indiqué que des vagues de chaleur successives avaient suivi. Dans l'extrait de l'entretien publié par Le Progrès, Kargul a décrit un vignoble pris en étau entre une deuxième année consécutive de baisse des récoltes et un marché qui évolue à mesure que les habitudes de consommation changent. L'article accessible au public ne donne pas d'estimation complète de la récolte ni de prévision détaillée de production, mais cet avertissement laisse entrevoir une période difficile pour les vignerons, les coopératives et les négociants qui dépendent de volumes réguliers pour couvrir leurs coûts et alimenter leurs circuits de vente.

Le problème immédiat pour les producteurs est que des récoltes plus faibles réduisent la quantité de vin disponible à la vente, alors que les coûts fixes demeurent. Lorsque des dégâts liés à la météo touchent des milliers d'hectares, la pression peut se répercuter sur l'économie locale, des exploitants et embouteilleurs aux entreprises de transport et aux distributeurs. Si la faiblesse de la production se répète deux années de suite, les flux de trésorerie peuvent se tendre davantage, en particulier pour les plus petits opérateurs disposant de réserves limitées.

L’avertissement de Kargul suggère aussi que le défi n’est pas seulement agricole. Il a relié le déficit de production à la nécessité plus large, pour la région, de s’adapter à de nouveaux modes de consommation. Les producteurs sont donc contraints de gérer deux pressions à la fois : moins de vin à vendre à court terme et un marché qui pourrait exiger, à plus long terme, une tarification, un marketing ou un positionnement produit différents.

Pour le secteur des boissons, la question dépasse un seul vignoble français. Le Beaujolais est une zone viticole établie, et une tension financière qui s’y installe pourrait affecter les relations d’approvisionnement, l’exécution des contrats et les prix dans certaines parties du commerce du vin si des faillites se produisent. Tout décalage prolongé entre une production plus faible et une demande plus molle ou changeante pourrait aussi influencer la manière dont importateurs, grossistes et détaillants gèrent leurs stocks et leur approvisionnement.

L’avertissement d’Inter Beaujolais s’ajoute à une inquiétude plus large dans l’industrie viticole européenne, où les producteurs ont dû faire face à des épisodes climatiques extrêmes plus fréquents tout en s’adaptant à l’évolution du comportement des consommateurs. La grêle et la chaleur peuvent réduire rapidement les rendements, mais les effets financiers apparaissent souvent plus tard, lorsque les entreprises commencent à subir l’impact de volumes moindres, de recettes retardées et d’une pression accrue sur les marges.

Dans la vallée du Rhône, cette pression semble désormais se faire sentir à la fin des vendanges plutôt qu’au début. Le récit de Kargul à Le Progrès indique que les conditions étaient favorables plus tôt dans la saison avant que les dégâts causés par les épisodes météorologiques de la mi-été ne modifient la situation. L’ampleur de la zone touchée par la grêle, si elle est confirmée à l’échelle de la région, représenterait une part significative du vignoble en production.

Le Progrès a rapporté l’avertissement de Kargul dans le cadre de sa couverture de la manière dont les professionnels du vin font face à la crise actuelle. Ses remarques placent le Beaujolais dans une position difficile : faire face aux pertes liées au climat dans le vignoble tout en essayant de s’adapter à un marché du vin qui n’évolue plus comme auparavant. Pour des entreprises déjà fragilisées par des revers de production

répétés, cette combinaison pourrait déterminer si elles peuvent absorber le choc ou si certaines commenceront à faire faillite dans les mois à venir.